



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-002-2017-02

PUBLIÉ LE 2 FÉVRIER 2017

Sommaire

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-02-024 - Arrêté ARS n°2017- 26 et DGAS/DPAPH/Service Etablissements et Contrôle Qualité n°2016-28/CPAn°5 portant renouvellement d'autorisation de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes« Les Airelles » sis 14, avenue Constant Coquelin à 77 860 Couilly-Pont-Aux-Dames (3 pages) Page 3

IDF-2017-01-02-023 - Arrêté ARS n°2017-28 et DGAS/DPAPH/Service Etablissements et Contrôle Qualité n°2016-29/CPAn°6 portant renouvellement d'autorisation de la Petite Unité de Vie « la Petite Maison G. Dramard » sise 18, rue Pasteur à 77173 Chevry-Cossigny (3 pages) Page 7

IDF-2016-12-20-024 - Arrêté n° 2016-530 portant programmation 2017-2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les organismes gestionnaires d'établissements et de services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles à compétence tarifaire conjointe (8 pages) Page 11

IDF-2016-12-29-015 - Arrêté n° 2016-531et Arrêté DGA-Solidarité/Etablissements PA/PH n°2016-42-CPA/PROGR n°11 Portant programmation 2017-2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les organismes gestionnaires d'établissements et services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles à compétence tarifaire conjointe (8 pages) Page 20

IDF-2016-12-21-017 - Arrêté n° 2016-549 portant programmation 2017-2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les organismes gestionnaires d'établissements et services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles à compétence tarifaire conjointe (8 pages) Page 29

IDF-2017-01-04-039 - Arrêté n° 2017-8 portant programmation 2017-2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les organismes gestionnaires d'établissements et services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles à compétence tarifaire conjointe (7 pages) Page 38

IDF-2016-12-16-014 - Arrêté n°2016- 521et Arrêté n°2016-PESMS-504 portant programmation 2017-2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les organismes gestionnaires d'établissements et de services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles à compétence tarifaire conjointe (7 pages) Page 46

Préfecture de la région d'Ile-de-France

IDF-2017-01-31-001 - arrêté portant désignation de M. Didier Lefevre au sein du conseil économique, social et environnemental régional d'Ile-de-France (2 pages) Page 54

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-02-024

Arrêté ARS n°2017- 26 et DGAS/DPAPH/Service
Etablissements et Contrôle Qualité n°2016-28/CPAn°5
portant renouvellement d'autorisation de l'Etablissement
d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes« Les
Airelles » sis 14, avenue Constant Coquelin à 77 860
Couilly-Pont-Aux-Dames

ARRETE ARS n°2017- 26
et DGAS/DPAPH/Service Etablissements et Contrôle Qualité n°2016-28/CPAn°5
Portant renouvellement d'autorisation de l'Etablissement d'Hébergement pour
Personnes Agées Dépendantes« Les Airelles » sis 14, avenue Constant Coquelin à
77 860 Couilly-Pont-Aux-Dames

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE	LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE
--	--

- VU** Le code de la santé publique ;
- VU** Le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 312-8, L. 313-1, L. 313-4, L. 313-5, L. 314-3 et R. 313-10-3 et suivants ;
- VU** Le décret en date du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS en tant que Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;
- VU** le décret du 14 novembre 2014 relatif au renouvellement des autorisations des établissements et services sociaux et médico sociaux ;
- VU** Le rapport d'évaluation externe de l'EHPAD « Les Airelles » ;
- VU** L'injonction de déposer une demande de renouvellement d'autorisation de l'EHPAD « Les Airelles » en date du 24 décembre 2015 ;
- VU** La demande de renouvellement d'autorisation de l'EHPAD «Les Airelles » en date du 18 février 2016 ;
- CONSIDERANT** Que l'autorisation initiale de l'établissement ou du service est antérieure au 3 janvier 2002 et l'ouverture antérieure au 22 juillet 2009 ;
- CONSIDERANT** Qu'en vertu de l'article L. 313-5 du code de l'action sociale et des familles, le renouvellement de l'autorisation prévue à l'article L. 313-1-1 du même code est réputée renouvelée par tacite reconduction, sauf si les autorités compétentes ont enjoint de déposer une demande de renouvellement ;
- CONSIDERANT** Qu'au regard du rapport d'évaluation externe de l'EHPAD «Les Airelles » susvisé, il a été enjoint à la SARL « Les Airelles », représentée par Madame Macquet, de déposer une demande de renouvellement d'autorisation ;

CONSIDERANT Que la SARL « Les Airelles » a répondu aux observations figurant dans cette injonction, dont il est fait état dans la demande de renouvellement déposée ;

CONSIDERANT Que les éléments présentés dans la demande de renouvellement susvisée sont de nature à répondre de façon satisfaisante auxdites observations et à permettre le renouvellement de l'autorisation ;

ARRETEMENT

Article 1 L'autorisation de l'EHPAD «Les Airelles » géré par la SARL Les Airelles est renouvelée.

Article 2 L'établissement a une capacité totale de 30 places réparties de la manière suivante :

- 28 places d'hébergement permanent
- 2 places d'hébergement temporaire.

Article 3 L'établissement est enregistré au Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) comme suit :

1°) Entité juridique :

Numéro FINESS	77 000 142 8
Raison sociale	SARL « Les Airelles »
Adresse	14, avenue Constant Coquelin à Couilly-Pont-Aux-Dames (77 860)
Statut juridique	SARL

2°) Entité(s) géographique(s) :

Numéro FINESS	77 000 146 9
Raison sociale	EHPAD « Les Airelles »
Adresse	14, avenue Constant Coquelin à Couilly-Pont-Aux-Dames (77 860)

Catégorie	500
Discipline d'équipement	924
Clientèle	711
Mode de fonctionnement	11

Catégorie	500
Discipline d'équipement	657
Clientèle	711
Mode de fonctionnement	11

Article 4 Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement doit être porté à la connaissance des autorités compétentes conformément à l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles.

Article 5 La durée de validité de la présente autorisation est de 15 ans à compter de la date de fin de validité de l'autorisation existante, soit le 3 janvier 2017.

Article 6 La présente autorisation ne vaut pas habilitation à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

Article 7 Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 8 La Déléguée départementale de Seine-et-Marne et le Directeur Général des services du Département de Seine-et-Marne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur, publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France et du Département de Seine-et-Marne.

Fait à Paris, le 2 janvier 2017

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
Ile-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Pour le Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne,
la Directrice générale adjointe
chargée de la solidarité

Signé

Marie-Noëlle VILLEDIEU

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-02-023

Arrêté ARS n°2017-28 et DGAS/DPAPH/Service
Etablissements et Contrôle Qualité n°2016-29/CPAn°6
portant renouvellement d'autorisation de la Petite Unité de
Vie « la Petite Maison G. Dramard » sise 18, rue Pasteur à
77173 Chevry-Cossigny

ARRETE ARS n°2017- 28
et DGAS/DPAPH/Service Etablissements et Contrôle Qualité n°2016-29/CPAn°6
Portant renouvellement d'autorisation de la Petite Unité de Vie
« la Petite Maison G. Dramard » sise 18, rue Pasteur à 77173 Chevry-Cossigny

<p>LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE</p>	<p>LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE</p>
---	---

- VU** Le code de la santé publique ;
- VU** Le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 312-8, L. 313-1, L. 313-4, L. 313-5, L. 314-3 et R. 313-10-3 et suivants ;
- VU** Le décret en date du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS en tant que Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;
- VU** le décret du 14 novembre 2014 relatif au renouvellement des autorisations des établissements et services sociaux et médico sociaux ;
- VU** Le rapport d'évaluation externe de la Petite Unité de Vie (PUV) « La Petite Maison G. Dramard » à Chevry Cossigny ;
- VU** L'injonction de déposer une demande de renouvellement d'autorisation de la Petite Unité de Vie (PUV) « La Petite Maison G. Dramard » en date du 22 décembre 2015 ;
- VU** La demande de renouvellement d'autorisation de la PUV « La Petite Maison G. Dramard » en date du 21 juin 2016 ;
- CONSIDERANT** Que l'autorisation initiale de l'établissement ou du service est antérieure au 3 janvier 2002 et l'ouverture antérieure au 22 juillet 2009 ;
- CONSIDERANT** Qu'en vertu de l'article L. 313-5 du code de l'action sociale et des familles, le renouvellement de l'autorisation prévue à l'article L. 313-1-1 du même code est réputée renouvelée par tacite reconduction, sauf si les autorités compétentes ont enjoint de déposer une demande de renouvellement ;

- CONSIDERANT** Qu'au regard du rapport d'évaluation externe de la PUV « La Petite Maison G. Dramard » susvisé, il a été enjoint à la PUV « La Petite Maison G. Dramard » de déposer une demande de renouvellement d'autorisation ;
- CONSIDERANT** Que la PUV « La Petite Maison G. Dramard » a répondu aux observations figurant dans cette injonction, dont il est fait état dans la demande de renouvellement déposée ;
- CONSIDERANT** Que les éléments présentés dans la demande de renouvellement susvisée sont de nature à répondre de façon satisfaisante auxdites observations et à permettre le renouvellement de l'autorisation ;

ARRETEM

Article 1 L'autorisation de la PUV « La Petite Maison G.Dramard », géré par l'association «La Petite Maison G.Dramard» est renouvelée.

Article 2 L'établissement a une capacité totale de 18 places d'hébergement permanent.

Article 3 L'établissement est enregistré au Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) comme suit :

1°) Entité juridique :

Numéro FINESS	77 081 373 1
Raison sociale	«La Petite Maison G.Dramard»
Adresse	18, rue Pasteur à 77 173 Chevry-Cossigny
Statut juridique	Association

2°) Entité(s) géographique(s) :

Numéro FINESS	77 081 374 9
Raison sociale	«La Petite Maison G.Dramard»
Adresse	18, rue Pasteur à 77 173 Chevry-Cossigny

Article 4 Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement doit être porté à la connaissance des autorités compétentes conformément à l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles.

Article 5 La durée de validité de la présente autorisation est de 15 ans à compter de la date de fin de validité de l'autorisation existante, soit le 3 janvier 2017.

Article 6 La présente autorisation ne vaut pas habilitation à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

Article 7 Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 8 La Déléguée départementale de Seine-et-Marne et le Directeur Général des services du Département de Seine-et-Marne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur, publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France et du Département de Seine-et-Marne.

Fait à Paris, le 2 janvier 2017

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
Ile-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Pour le Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne,
la Directrice générale adjointe
chargée de la solidarité

Signé

Marie-Noëlle VILLEDIEU

Agence régionale de santé

IDF-2016-12-20-024

Arrêté n° 2016-530 portant programmation 2017-2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les organismes gestionnaires d'établissements et de services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles à compétence tarifaire conjointe

ARRÊTÉ N° 2016-530

Portant programmation 2017-2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les organismes gestionnaires d'établissements et de services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles à compétence tarifaire conjointe

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
ILE-DE-FRANCE**

LE PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE PARIS

VU la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

VU la loi n°2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016 ;

VU le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 313-11, L. 313-12, L. 313-12-2 et L. 314-2 ;

CONSIDERANT qu'en vertu du V de l'article 58 de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, la programmation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens sur la période 2017-2021 est arrêtée conjointement par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France et la Présidente du Conseil départemental de Paris ;

CONSIDERANT la date d'échéance des conventions tripartites pluriannuelles des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;

ARRÊTENT :

ARTICLE 1 :

Les organismes gestionnaires d'EHPAD et de Petites Unités de Vie (PUV) ont l'obligation de négocier un CPOM avec l'ARS Ile-de-France et le Conseil départemental entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2021. Le CPOM est conclu pour une durée de 5 ans. Pour chaque gestionnaire, la négociation s'effectue sur une année. Le CPOM prend effet au 1^{er} janvier de l'année qui suit l'année de la négociation.

ARTICLE 2 :

Les CPOM prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les établissements et services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ont une assise départementale.

ARTICLE 3 :

Le CPOM porte sur toutes les modalités d'accueil et d'hébergement rattachées à un EHPAD : hébergement permanent, hébergement temporaire, accueil de jour, plateforme d'accompagnement et de répit, pôle d'activités et de soins adaptés, unité d'hébergement renforcée.

ARTICLE 4 :

Les services de soins infirmiers à domicile, incluant le cas échéant une équipe spécialisée Alzheimer à domicile, à compétence tarifaire exclusive du Directeur général de l'Agence régionale de santé, et les Résidences-Autonomie, à compétence tarifaire exclusive du Président du Conseil départemental, peuvent intégrer les CPOM signés par les organismes gestionnaires d'EHPAD et/ou de PUV.

ARTICLE 5 :

Entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2018 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
KORIAN	750026429	EHPAD	RESIDENCE KORIAN MAGENTA	750038564	PARIS
	750027898	EHPAD	RESIDENCE KORIAN BRUNE	750041527	PARIS
		EHPAD	HOTELIA KORIAN CHAMPS DE MARS	750809220	PARIS
	750036048	EHPAD	HOTELIA KORIAN JARDINS D'ALEZIA MAINE	750004020	PARIS
		EHPAD	KORIAN HOTELIA MONCEAU	750832586	PARIS
	750043333	EHPAD	RESIDENCE DAMESNIL - KORIAN LES ARCADES	750003360	PARIS
	750045775	EHPAD	RESIDENCE KORIAN LES TERRASSES	750003642	PARIS

			DU 20EME (PARANTELES)		
	920000395	EHPAD	RESIDENCE KORIAN MAPI LES AMANDIERS (MEDICA)	750828709	PARIS
		EHPAD	RESIDENCE KORIAN MAPI SAINT SIMON	750831216	PARIS
ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT	940001373	EHPAD	ANTOINE PORTAIL	750048332	PARIS
		EHPAD	RESIDENCE CATHERINE LABOURE	750800518	PARIS
ADEF	940004088	EHPAD	MAISON DU PARC -ADEF RESIDENCES	750041089	PARIS
		EHPAD	LA PIRANDELLE	750828758	PARIS
		SSIAD PA	SSIAD ISATIS	750801375	PARIS
ISATIS	940017304	AJ AUTONOME	MEMOIRE + ISATIS	750023129	PARIS
		AJ AUTONOME	ACCUEIL DE JOUR PORTE DU SUD	750040669	PARIS
		EHPA	LA NOUVELLE MAISON	750047458	PARIS
		EHPAD	EHPAD ST MICHEL ISATIS	750057101	PARIS
REPOTEL	750026239	EHPAD	REPOTEL GAMBETTA	750003972	PARIS
SOCIÉTÉ DU MARAIS	750041394	EHPAD	RESIDENCE DU MARAIS	750041402	PARIS
OVE	690793435	EHPAD	CENTRE ROBERT DOISNEAU	750047722	PARIS

Entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2019 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
		EHPAD	LA RESIDENCE ORPEA CHAILLOT	750300717	PARIS
		EHPAD	LES ARTISTES DE BATIGNOLLES	750048357	PARIS
ORPEA	920030152	EHPAD	LES TERRASSES DE MOZARD	750057366	PARIS
		EHPAD	ORPEA EDITH PIAF	750031098	PARIS
		EHPAD	RESIDENCE LES MUSICIENS	750019358	PARIS
		EHPAD	CASTAGNARY	750056491	PARIS
		EHPAD	RESIDENCE ORPEA SAINT JACQUES	750831448	PARIS
PETITES SŒURS DES PAUVRES	750039612	EHPAD	MA MAISON BRETEUIL	750831224	PARIS

	750039620	EHPAD	MA MAISON NOTRE DAME DES CHAMPS	750800435	PARIS
	750039653	EHPAD	MA MAISON PICPUS	750800500	PARIS
COS	750721235	EHPAD	ALICE GUY	750048381	PARIS
		EHPAD	RESIDENCE CHARONNE	750803603	PARIS
		EHPAD	JACQUES BARROT	750057606	PARIS
		EHPAD	RESIDENCE JEANNE D'ARC	750022279	PARIS
AAOI	950783449	EHPAD	RESIDENCE LA SOURCE D'AUTEUIL	750016958	PARIS
CHEMINS D'ESPERANCE, PSA	750057291	EHPAD	AMITIE PARTAGE	750800427	PARIS
		EHPAD	PSA GRENELLE	750803769	PARIS
SAS LA MAISON DES PARENTS	750041410	EHPAD	MAISON DES PARENTS	750041436	PARIS
SAS GROUPE MAISON FAMILLE	750039109	EHPAD	MAISON DE RETRAITE VILLA LECOURBE	750017808	PARIS
SŒURS AUGUSTINES	750803629	EHPAD	SŒURS AUGUSTINES	750800559	PARIS

Entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2020 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
DOMUSVI	750003592	EHPAD	RESIDENCE TIERS TEMPS PARIS	750003600	PARIS
	750021529	EHPAD	RESIDENCE LES ISSAMBRES	750042731	PARIS
	750044448	EHPAD	RESIDENCE OCEANE	750021719	PARIS
	750040099	EHPAD	LES INTEMPORELLES (LES GOBELINS)	750040149	PARIS
	750040529	SSIAD PA	DOMIDOM SOINS	750040438	PARIS
	750040529	SSIAD PA	DOMIDOM SOINS EUROPE (EX- ELIZABETH)	750032948	PARIS
	750038069	SSIAD PA	DOMUSVI	750026189	PARIS
OMEG'AGE CLAUDE CHAPPE	590054714	EHPAD	JARDINS DE BELLEVILLE (CLAUDE CHAPPE)	750041659	PARIS
OMEG'AGE AREMO	750038697	EHPAD	MAISON DE RETRAITE JARDIN DE MONTMARTRE	750000366	PARIS
OMEG'AGE CROIX ROUGE	750721334	EHPAD	RESIDENCE LES AIRELLES	750814949	PARIS
DOMIDEP	750007759	EHPAD	RESIDENCE LE CLUB MONTSOURIS	750007809	PARIS
	380003038	EHPAD	RESIDENCE SEVRES (FUSION DESIRADE ET ST ROMAIN)	750002552	PARIS

FONDATION CAISSES D'EPARGNE POUR LA SOLIDARITE	750000218	EHPAD	CANAL DES MARAICHERS	750045809	PARIS
		AJ AUTONOME	ACCUEIL DE JOUR LES FRANCS BOURGEOIS	750023418	PARIS
SAS LES PARENTELES (ALMAGE)	750019408	EHPAD	LES PARENTELES- RUE BLANCHE	750035099	PARIS
NOTRE DAME DE BON SECOURS	750803678	EHPAD	SAINT AUGUSTIN	750047714	PARIS
		EHPAD	MAISON DE RETRAITE SAINTE MONIQUE	750800567	PARIS
		RESIDENCE- AUTONOMIE	RESIDENCE NOTRE DAME DE BON SECOURS	750830101	PARIS
		AJ AUTONOME	ACCUEIL DE JOUR NOTRE DAME BON SECOURS	750020539	PARIS
UNA PARIS 12	750026338	SPASAD	UNA PARIS 12	750026528	PARIS
LES AMIS SERVICE DE SOINS A DOMICILE	750820706	SPASAD	SPASAD LES AMIS	750801250	PARIS
ASSAD NEUF- DIX	750829129	SPASAD	SPASAD PARIS CENTRE 1 2 3 & 4EME	750801482	PARIS
FONDATION LEOPOLD BELLAN	750720609	SPASAD	SPASAD SAINT FARGEAU	750804643	PARIS
FONDATION CROIX SAINT SIMON	750712341	SSIAD PA	SSIAD CROIX SAINT SIMON	750829699	PARIS
		AJ AUTONOME	ACCUEIL DE JOUR L'ETIMOË	750018749	PARIS
		AJ AUTONOME	ACCUEIL DE JOUR POPINCOURT - MARIE DE MERIBEL	750045783	PARIS
		AJ AUTONOME	TOUR DE DAMES	750047664	PARIS

Entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2021 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
ACPPA	690802715	EHPAD	A.C.P.P.A PEAN	750041634	PARIS
		AJ AUTONOME	ACCUEIL DE JOUR PEAN "VILLA RUBENS"	750024168	PARIS
INN DOMREMY (SGMR)	750041618	EHPAD	RESIDENCE LES JARDINS D'IROISE (INN 13)	750828824	PARIS
DOLCEA	740011424	EHPAD	LES AMBASSADEURS NATION	750033979	PARIS
MARIE THÉRÈSE	750803017	EHPAD	MARIE THERESE	750803009	PARIS
MUTUELLE RATP	750003527	EHPAD	MAISON DE RETRAITE BASTILLE	750044232	PARIS
SAS JULES JANIN	750001547	EHPAD	JULES JANIN	750800658	PARIS

DELTA 7	750044216	AJ AUTONOME	ACCUEIL DE JOUR CASA DELTA 7 (17EME)	750030249	PARIS
		AJ AUTONOME	CASA DELTA 7 18°	750044224	PARIS
		AJ AUTONOME	HEROLD DELTA 7	750039299	PARIS
ASSOCIATION DES DAMES DU CALVAIRE	750000143	AJ AUTONOME	JEANNE GARNIER	750045791	PARIS
NOTRE VILLAGE	750020778	SPASAD	NOTRE VILLAGE	750020299	PARIS
ADIAM	750813578	SPASAD	SPASAD ADIAM	750042913	PARIS
FOSAD	750804593	SPASAD	SPASAD QUARTIER LATIN	750804585	PARIS
LA VIE A DOMICILE AMSAPAH	750001695	SPASAD	SPASAD LA VIE A DOMICILE	750811226	PARIS
FONDATION MAISON DES CHAMPS	750815367	SPASAD	SPASAD MAISON DES CHAMPS	750804361	PARIS

Entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2022 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS (CASVP)	750720583	EHPAD	ANNIE GIRARDOT	750047672	PARIS
		EHPAD	HUGUETTE VALSECCHI	750048365	PARIS
		EHPAD	RESIDENCE HEROLD	750021479	PARIS
		EHPAD	RESIDENCE SANTE ALQUIER DEBROUSSE	750801607	PARIS
		EHPAD	RESIDENCE SANTE ANSELME PAYEN	750012510	PARIS
		EHPAD	RESIDENCE SANTE ARTHUR GROSSIER (BONDY)	930700315	BONDY
		EHPAD	RESIDENCE SANTE BELLEVILLE	750721573	PARIS
		EHPAD	RESIDENCE SANTE COUSIN DE MERICOURT (CACHAN)	940803356	CACHAN
		EHPAD	RESIDENCE SANTE FRANÇOIS 1ER	20004107	PARIS
		EHPAD	RESIDENCE SANTE FURTADO HEINE	750831208	PARIS
		EHPAD	RESIDENCE SANTE GALIGNANI	920718350	PARIS
		EHPAD	RESIDENCE SANTE HARMONIE	940712110	BOISSY ST LEGER

			(BOISSY ST LEGER)		
		EHPAD	RESIDENCE SANTE JARDIN DES PLANTES	750823965	PARIS
		EHPAD	RESIDENCE SANTE JULIE SIEGFRIED	750021123	PARIS
		EHPAD	RESIDENCE SANTE OASIS	750832578	PARIS
		EHPAD	RESIDENCE SANTE SARCELLES VILLAGE (CEDRE BLEU)	950801407	PARIS
		EHPAD	ALICE PRIN	750048373	PARIS
		AJ AUTONOME	LES BALKANS	750025579	PARIS
		SSIAD PA	CAS-VP	750040388	PARIS
EPS PERRAY VAUCLUSE	910140011	EHPAD	RESIDENCE PERRAY VAUCLUSE	910017250	PARIS
FIR	750803686	EHPAD	FOYER DES ISRAELITES REFUGIES	750800666	PARIS
		AJ AUTONOME	CAJ "FOYER DOCTEUR JEAN COLIN"	750048324	PARIS
FONDATION CASIP COJASOR	750829962	EHPAD	RESIDENCE AMARAGGI	750041790	PARIS
FONDATION ROTHSCHILD	750710428	EHPAD	MAISON DE RETRAITE ROTHSCHILD	750800534	PARIS
LA DESIRADE (TREFLE BLEU CARDINET)	750002511	EHPAD	TREFLE BLEU CARDINET	750041030	PARIS
FONDATION DIACONESSES DE REUILLY - O.I.D.R.	780020715	EHPAD	MAISON DE RETRAITE PROTESTANTE DE LA MUETTE	750800526	PARIS
LES INTEMPORELLES	7005431 4	EHPAD	ORNANO-LES INTEMPORELLES	750054322	PARIS
		AJ AUTONOME	JOSEPH WEILL	750030298	PARIS
OEUVRE SECOURS AUX ENFANTS OSE	750000127	AJ AUTONOME	EDITH KREMSDORF	750008278	PARIS
		AJ AUTONOME	MADELEINE MEYER	750048340	PARIS
CENTRE D'ACCUEIL SAINT GERMAIN	750027708	AJ AUTONOME	ACCUEIL DE JOUR SAINT GERMAIN	750027799	PARIS
ACTION MEDICALE ET SOCIALE A DOMICILE	750823999	SPASAD	SPASAD OUDINOT	750801458	PARIS
A.M.S.A.V.	750801284	SPASAD	SPASAD MONT CENIS	750804577	PARIS



ARTICLE 6 :

La programmation peut être révisée chaque année par les autorités de tarification et de contrôle.

ARTICLE 7 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de publication.

ARTICLE 8 :

Le délégué départemental de Paris de l'Agence régionale de santé Ile-de-France et la Présidente du Conseil départemental de Paris sont chargés de l'exécution du présent arrêté, publié aux recueils des actes administratifs de la Région et du Département et au bulletin officiel du Département de Paris.

Fait à Paris, le 20 décembre 2016

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Fait à Paris, le 20 décembre 2016

Le Directeur de la DASES

Signé

Jean-Paul RAYMOND

Agence régionale de santé

IDF-2016-12-29-015

Arrêté n° 2016-531 et Arrêté

DGA-Solidarité/Etablissements PA/PH

n°2016-42-CPA/PROGR n°11

Portant

programmation 2017-2021 des contrats pluriannuels
d'objectifs et de moyens prévus au IV ter de l'article L.
313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale
et des familles pour les organismes gestionnaires
d'établissements et services mentionnés au 6° du I de
l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles
à compétence tarifaire conjointe

ARRETE N° 2016-531
et ARRETE DGA-Solidarité/Etablissements PA/PH n°2016-42-CPA/PROGR n°11
Portant programmation 2017-2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens
prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action
sociale et des familles pour les organismes gestionnaires d'établissements et
services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des
familles à compétence tarifaire conjointe

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE

ILE-DE-FRANCE

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE

VU la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

VU la loi n°2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016 ;

VU le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 313-11, L. 313-12, L. 313-12-2 et L. 314-2 ;

CONSIDERANT qu'en vertu du V de l'article 58 de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, la programmation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) sur la période 2017-2021 est arrêtée conjointement par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France et le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;

CONSIDERANT la date d'échéance des conventions tripartites pluriannuelles des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;

ARRÊTENT :

ARTICLE 1 :

Les organismes gestionnaires d'EHPAD et de Petites Unités de Vie (PUV) ont l'obligation de négocier un CPOM avec l'ARS Ile-de-France et le Conseil départemental entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2021. Le CPOM est conclu pour une durée de 5 ans. Pour chaque gestionnaire, la négociation s'effectue sur une année. Le CPOM prend effet au 1^{er} janvier de l'année qui suit l'année de la négociation.

ARTICLE 2 :

Les CPOM prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les établissements et services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ont une assise départementale.

ARTICLE 3 :

Le CPOM porte sur toutes les modalités d'accueil et d'hébergement rattachées à un EHPAD : hébergement permanent, hébergement temporaire, accueil de jour, plateforme d'accompagnement et de répit, pôle d'activités et de soins adaptés, unité d'hébergement renforcée.

ARTICLE 4 :

Les SSIAD, incluant le cas échéant une équipe spécialisée Alzheimer à domicile, à compétence tarifaire exclusive du Directeur général de l'Agence régionale de santé, et les Résidence-Autonomie, à compétence tarifaire exclusive du Président du Conseil départemental, peuvent intégrer les CPOM signés par les organismes gestionnaires d'EHPAD et/ou de PUV.

ARTICLE 5 :

Entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2018 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	COMMUNE	FINESS GEOGRAPHIQUE
ASS GESTION OEUVRES SOCIALES	770810422	EHPAD	CHATEAU DES CEDRES	770803427	CONCHES S/GONDOIRE
		EHPAD	MALNOUE	770803443	EMERAINVILLE
		EHPAD	RESIDENCE DU CHATEAU	770814655	CLAYE SOUILLY
ASS.POUR LA CREAT D'EQ.PILOTES	770790277	SSIAD PA	ASS.POUR LA CREAT D'EQ.PILOTES	770790269	ROISSY EN BRIE
		EHPAD	ACEP	770802072	ROISSY EN BRIE
ASSOCIATION FAMILIALE D'AMILLIS	770000966	EHPAD	RESIDENCE DE L'AUBETIN	770810406	AMILLIS
ACIS FRANCE	770810588	EHPAD	LA MAISON DES AUGUSTINES	770803575	MEAUX
COS	750721235	EHPAD	LE MANOIR DE CHELLES	770802635	CHELLES
KORIAN	750008229	EHPAD	KORIAN LA MAGDELEINE	770003069	VARREDDES

	770015618	EHPAD	KORIAN "AU FIL DU TEMPS"	770015071	MEAUX
		EHPAD	RESIDENCE D'AUTOMNE DE LA FERME	770015196	LE MEE SUR SEINE
	920000395	EHPAD	RESIDENCE DU PARC AUX CHENES	770015774	CESSON
		EHPAD	RESIDENCE STE GENEVIEVE	770803419	HERICY
	770005338	EHPAD	KORIAN "LE BOIS CLEMENT"	770015782	LA FERTE GAUCHER
	770814051	EHPAD	AUBERGERIE DU 3EME AGE	770808673	PONTAULT COMBAULT
	770001162	EHPAD	RESIDENCE KORIAN CHANTREAUVILLE	770815140	SAINT PIERRE LES NEMOURS
	770815819	EHPAD	RESIDENCE LA DETENTE	770815827	DAMP MART
MUTUELLE NATIONALE ARTISTE TAYLOR	750812158	EHPAD	MAISON DES ARTISTES	770420040	COUILLY PONT AUX DAMES
SOLEMNES	780002028	EHPAD	DOMAINE DE LA GRANGE	770002228	SAVIGNY LE TEMPLE

Entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2019 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
A.G.E.P.A.H. ILE DE FRANCE	770005718	EHPAD	RESIDENCE DES 7 MOULINS	770003341	VERNOU LA CELLE
			RESIDENCE DES DEUX MOULINS	770816601	MONTHYON
ADEF	940004088	EHPAD	MAISON DU TILLEUL ARGENTE	770003473	CHELLES
		EHPAD	MAISON DU GRAND CHENE	770814689	COMBS LA VILLE
ASSOCIATION "LES RESIDENCES ST BENOIT"	140002809	EHPAD	LES GLYCINES	770003390	CHAMPS SUR MARNE
CENTRE HOSP. DE FONTAINEBLEAU	770110021	EHPAD	CENTRE HOSPITALIER	770808632	FONTAINEBLEAU
CENTRE HOSPITALIER DE MEAUX	770700185	EHPAD	CENTRE HOSPITALIER	770300101	MEAUX
CENTRE HOSPITALIER DE MONTEREAU	770110062	EHPAD	MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE	770701027	LE CHATELET
		EHPAD	CENTRE HOSPITALIER MESANGES ET HIRONDELLES	770809218	MONTEREAU
CENTRE HOSPITALIER DE	770130052	EHPAD	CENTRE HOSPITALIER	770707586	SAINT PIERRE LES NEMOURS

NEMOURS			NEMOURS		
CENTRE HOSPITALIER LEON BINET PROVINS	770110070	EHPAD	CENTRE HOSPITALIER	770790632	PROVINS
DOMIDEP	380003038	EHPAD	FRANÇOIS VILLON	770017119	NEMOURS
	770016681	EHPAD	CHATEAU DE LOUCHE	770802650	ANNET SUR MARNE
	770001063	EHPAD	LES JARDINS DU LOING	770814671	SAINT PIERRE LES NEMOURS
ETABLISSEMENT PUBLIC INTERCOM.	770000461	EHPAD	LE PARC FLEURI	770003382	MORMANT
COLISEE	770000057	EHPAD	LES JARDINS DE CYBELE	770001287	LIZY SUR OURCQ
	770001196	EHPAD	DOMAINE DES CHENES ROUGES	770815884	BOURRON MARLOTTE
LES OPALINES	130037732	EHPAD	RESIDENCE PRESENCE	770814754	TORCY
MAISON DE RETRAITE	770000560	EHPAD	LES JARDINS DE CHAGOT	770701001	BEAUMONT DU GATINAIS
MAISON DE RETRAITE "LE MARAIS"	770000727	SSIAD PA	LE MARAIS	770790749	LA FERTE GAUCHER
		EHPAD	LE MARAIS	770790749	LA FERTE GAUCHER
ORPEA	750832701	EHPAD	RESIDENCE LES NOUES	770001311	MONTEREAU
		EHPAD	RESIDENCE ONDINE	770015188	MAREUIL LES MEAUX
		EHPAD	RESIDENCE KLARENE	770814044	TOURNAN EN BRIE
	770000834	EHPAD	CHATEAU DE VILLENIARD	770803450	VAUX SUR LUNAIN
	770814838	EHPAD	LE VILLAGE	770814846	BOISSISE LE ROI
PAVONIS SANTÉ	770016525	EHPAD	RESIDENCE LES TOURNESOLS	770803476	CANNES ECLUSES
	770016533	EHPAD	RESIDENCE QUIETUDE	770814952	CHARTRETTES
SA RESIDENCE DIANE	780008009	EHPAD	RESIDENCE DIANE	770003424	CLAYE SOUILLY
SAS VILLA BAUCIS	770000891	EHPAD	VILLA BAUCIS	770803534	FONTAINEBLEAU

Entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2020 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	COMMUNE	FINESS GEOGRAPHIQUE
ASSOCIATION LES BRUYERES	770001154	EHPAD	LES BRUYERES	770004109	BOISSISE LA BERTRAND
		EHPAD	LES BRUYERES	770015741	SAINTE SOUPPLETS
		EHPAD	LES BRUYERES	770815009	VILLIERS ST GEORGES
		EHPAD	LES BRUYERES	770815579	VOULX

ASSOCIATION ESSAIM DU GATINAIS	770809036	EHPAD	SAINTE JOSEPH	770802692	LA CHAPELLE LA REINE
FRANCE HORIZON	930817739	EHPAD	LES PATIOS DE L'YERRES	770019115	COMBS LA VILLE
		EHPAD	LES BRULLYS	770802619	VULAINES SUR SEINE
CH DE BRIE- COMTE-ROBERT	770130011	SSIAD PA	CENTRE HOSPITALIER DE BRIE COMTE ROBERT	770016012	BRIE COMTE ROBERT
		EHPAD	CENTRE HOSPITALIER DE BRIE COMTE ROBERT	770790640	BRIE COMTE ROBERT
DOMUSVI	770015550	EHPAD	LE CHATEAU	770000081	SEINE PORT
	770016442	EHPAD	LES JARDINS MEDICIS	770016459	PROVINS
	770017515	EHPAD	LES JARDINS DE MEDICIS	770017523	FONTENAY TRESIGNY
	750014839	EHPAD	RESIDENCE DES TOURTERELLES	770017804	ESBLY
	770008738	EHPAD	DOMAINE DE JALLEMAIN	770802031	CHÂTEAU LANDON
	770015477	EHPAD	LES JARDINS D'ELEUSIS	770813939	AVON
		EHPAD	ELEUSIS	770813947	SAINT THIBAUT DES VIGNES
	770009769	EHPAD	JARDIN DE MEDICIS	770814994	MAISONCELLES EN BRIE
	770815264	EHPAD	CHATEAU DE MONTJAY	770815272	BOMBON
	770009108	EHPAD	LES FLORALIES	770815876	LA FERTE SOUS JOUARRE
HOPITAL LOCAL (ETABLISSEMENT PUBLIC GERONTOLOGIQUE)	770130078	EHPAD	EHPAD DE TOURNAN EN BRIE	770811784	TOURNAN EN BRIE
ETAB MEDICO- SOCIAL PUBLIC	770000537	EHPAD	LA CHOCOLATIERE	770700961	NOISIEL
ETB COMM MAISON DE RETRAITE PUB.	770001238	EHPAD	ARTHUR VERNES	770811313	MORET SUR LOING
FONDATION ROTHSCHILD	750710428	EHPAD	RES. LA GUETTE	770802726	VILLENEUVE SAINT DENIS
MAISON DE RETRAITE LES PATIOS	770000651	EHPAD	LES PATIOS	770701100	NANGIS
MAISON RETRAITE ST SEVERIN	770000529	EHPAD	SAINTE-SEVERIN	770700938	CHÂTEAU LANDON
NOBLE AGE - LNA SANTE	440048643	EHPAD	LES BERGES DU DANUBE	770017291	SERRIS
		EHPAD	LA MEULIERE DE LA MARNE	770019396	LA FERTE SOUS JOUARRE
		EHPAD	RESIDENCE HARMONIE	770814804	MORET SUR LOING
RESIDENCE DONNEMARIE DONTILLY	770000636	EHPAD	LE CLOS FLEURI	770701084	DONNEMARIE DONTILLY
ASSOCIATION LA PETITE MAISON	770813731	PUV	LA PETITE MAISON	770813749	CHEVRY COSSIGNY

Entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2021 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
ASSOCIATION FRANCAISE D'ENTRAIDE	750814972	EHPAD	LA GARENNE	770802718	SOUPPES SUR LOING
COALLIA	750825846	EHPAD	LA GARENNE	770015360	LA GRANDE PAROISSE
BTP RETRAITE	750808529	EHPAD	RESIDENCE LE PARC	770700144	PONTAULT COMBAULT
CH MARC JACQUET MELUN	770110054	EHPAD	CENTRE HOSPITALIER	770808806	MELUN
ISATIS	940017304	EHPAD	LA FORESTIERE	770803377	ARBONNE LA FORET
LA VIE ACTIVE	620110650	EHPAD	EDME PORTA	770016939	MELUN
MAISON DE RETRAITE	770014637	EHPAD	PIERRE COMBY	770130060	ROZAY EN BRIE
MAISON DE RETRAITE "SAINT AILE"	770000552	EHPAD	SAINT-AILE	770700987	REBAIS
OEUVRE DE L'HOSPITALITE FAMILIALE	750803611	EHPAD	CHATEAU DE FONTENELLE	770803591	CHANTELOUP EN BRIE
REPOTEL	910000777	EHPAD	REPOTEL	770811222	SAVIGNY LE TEMPLE
		EHPAD	REPOTEL	770815223	LIEUSAIN
SA GERONTE	770000917	EHPAD	LE CERCLE DES AINES	770803682	SAINT MAMMES
SARL LES JARDINS DE BUSSY	770000875	EHPAD	LES JARDINS DE BUSSY	770803492	BUSSY ST GEORGES
SAS	770000842	EHPAD	CHATEAU DU PLESSIS PICARD	770803468	REAU
SNC RESIDENCE DE L'ERMITAGE	770011328	EHPAD	RESIDENCE DE L'ERMITAGE	770814895	DAMMARIE LES LYS
UES LES SINOPLIES	690033899	EHPAD	LA TABLE RONDE	770813905	PROVINS
		EHPAD	L'OREE DU BOIS	770814093	BOI LE ROI
UNION DES SOCIETES JUIVES DE FRANCE	750818767	EHPAD	RESIDENCE MALKA	770802668	BOISSISE LA BERTRAND

Entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2022 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	COMMUNE	FINESS GEOGRAPHIQUE
---------------------	------------------	----------------	---------------------	---------	---------------------

A PLUS SANTE	770001097	EHPAD	RESIDENCE DE L'ETANG	770814861	MORTCERF
LES DIACONESSES DE REUILLY	910010149	EHPAD	RESIDENCE LES ACACIAS	770003408	MITRY MORY
ASSOCIATION DES 3A VENEUX	770808954	EHPAD	RESIDENCE SOURCE NADON	770002939	VENEUX LES SABLONS
ASSOCIATION EBORAC	770810430	EHPAD	ABBAYE NOTRE DAME	770802643	FAREMOUTIERS
ASSOCIATION PAMI	770016624	EHPAD	LE GRAND PAVOIS	770016632	SAINTE FARGEAU PONTIERRY
CH DE JOUARRE	770130037	EHPAD	HOPITAL	770803716	JOUARRE
EHPAD "MATHURIN FOUQUET"	770000545	EHPAD	MATHURIN FOUQUET	770700979	SAMOIS
ETB SOCIAL COMMUNAL DE RETRAITE	770000602	EHPAD	CRECY LA CHAPELLE	770701050	CRECY LA CHAPELLE
FONDATION CAISSES D'EPARGNE POUR LA SOLIDARITE	750000218	EHPAD	RESIDENCE LES CHAMPS	770016848	COULOMMIERS
		EHPAD	LA HOUSSAIE	770802775	JOUARRE
M.R " AU COIN DU FEU "	770000628	EHPAD	AU COIN DU FEU	770701076	DAMMARTIN EN GOELE
M.R RESIDENCE DES ORMES	770000669	EHPAD	LES JARDINS DE VOULZIE	770701118	LES ORMES SUR VOULZIE
MAISON DE RETRAITE	770000578	EHPAD	LE FIL D'ARGENT	770701019	BRAY SUR SEINE
MAISON DE RETRAITE	770000644	EHPAD	CHATEAU DE CHALLEAU	770701092	DORMELLES
MAISON DE RETRAITE "LES TAMARIS"	770000610	EHPAD	LES TAMARIS	770701068	CROUY SUR OURCQ
SA MAISON DE RETRAITE COUBERT	770000982	EHPAD	LA MELOD'HIER	770811545	COUBERT
SARL BACCARA	770001337	EHPAD	RESIDENCE BACCARA	770001345	PECY
SARL "LA RESIDENCE LE CHATEAU"	770815298	EHPAD	RESIDENCE LE CHATEAU	770815306	SALINS
SARL "LES AIRELLES"	770001428	EHPAD	LES AIRELLES	770001469	COUILLY PONT AUX DAMES
SARL ACTIRETRAITE VILLIERS	770001006	EHPAD	RESIDENCE VILLERS	770811560	SAINTE FARGEAU PONTIERRY
SERVICE RELIGIEUSES AGEES DE L'ABBAYE	770810448	EHPAD	ABBAYE NOTRE DAME	770802684	JOUARRE
SNCF DIRECTION DES RH	750720880	EHPAD	CHATEAU DU POITOU	770790095	VILLEVAUDE

ARTICLE 6 :

La programmation peut être révisée chaque année par les autorités de tarification et de contrôle.



ARTICLE 7 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de publication.

ARTICLE 8 :

La déléguée départementale de Seine-et-Marne de l'Agence régionale de santé Ile-de-France et le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté, publié aux recueils des actes administratifs de la région et du département ainsi qu'au bulletin officiel du département de Seine-et-Marne.

Fait à Paris, le 29 décembre 2016

Fait à Melun, le 30 décembre 2016

Le directeur général de
l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Pour le Président du Conseil départemental de
Seine-et-Marne et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Signé

Jean-François PARIGI

Agence régionale de santé

IDF-2016-12-21-017

Arrêté n° 2016-549 portant programmation 2017-2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les organismes gestionnaires d'établissements et services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles à compétence tarifaire conjointe

ARRÊTÉ N° 2016-549

Portant programmation 2017-2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les organismes gestionnaires d'établissements et services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles à compétence tarifaire conjointe

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
ILE-DE-FRANCE**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE

VU la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

VU la loi n°2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016 ;

VU le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 313-11, L. 313-12, L. 313-12-2 et L. 314-2 ;

CONSIDERANT qu'en vertu du V de l'article 58 de la Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, la programmation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) sur la période 2017-2021 est arrêtée conjointement par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France et le Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine ;

CONSIDERANT la date d'échéance des conventions tripartites pluriannuelles des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;

SUR proposition conjointe de Monsieur le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France et de Monsieur le Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine ;

ARRÊTENT :

ARTICLE 1 :

Les organismes gestionnaires d'EHPAD et de Petites Unités de Vie (PUV) ont l'obligation de négocier un CPOM avec l'ARS Ile-de-France et le Conseil départemental entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2021. Le CPOM est conclu pour une durée de 5 ans. Pour chaque gestionnaire, la négociation s'effectue sur une année. Le CPOM prend effet au 1^{er} janvier de l'année qui suit l'année de la négociation.

ARTICLE 2 :

Les CPOM prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les établissements et services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ont une assise départementale.

ARTICLE 3 :

Le CPOM porte sur toutes les modalités d'accueil et d'hébergement rattachées à un EHPAD : hébergement permanent, hébergement temporaire, accueil de jour, plateforme d'accompagnement et de répit, pôle d'activités et de soins adaptés, unité d'hébergement renforcée.

ARTICLE 4 :

Les services de soins infirmiers à domicile, incluant le cas échéant une équipe spécialisée Alzheimer à domicile, à compétence tarifaire exclusive du Directeur général de l'Agence régionale de santé, et les Résidences-Autonomie, à compétence tarifaire exclusive du Président du Conseil départemental, peuvent intégrer les CPOM signés par les organismes gestionnaires d'EHPAD et/ou de PUV.

ARTICLE 5 :

Entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2018 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
KORIAN	750036048	EHPAD	HAUTS DE JARDY	920015468	VAUCRESSON
	910005909	EHPAD	LES SARMENTS	920024106	SURESNES
	920024940	EHPAD	BEL AIR	920024957	CLAMART
	250019841	EHPAD	L'IMPERIAL	920028982	COLOMBES
	920001724	EHPAD	LES ACACIAS	920800505	COLOMBES
	920000395	EHPAD	EHPAD VILLA IMPERATRICE	920813797	RUEIL-MALMAISON
		EHPAD	EHPAD SAINT CHARLES	920804028	SCEAUX
	920814134	EHPAD	LE CANTOU (MAISONNEE DU SENTIER)	920814142	SCEAUX
	920813086	EHPAD	EHPAD LES TYBILLES	920813094	MEUDON
	920028305	EHPAD	LES MATHURINS	920814712	BAGNEUX
	920024841	EHPAD	FLORIAN CARNOT	920816436	ANTONY
ORPEA	920020849	EHPAD	LE CORBUSIER	920020849	BOULOGNE BILLAN COURT
		EHPAD	BORDS DE SEINE	920023678	NEUILLY SUR SEINE
		EHPAD	LEONARD DE VINCI	920025350	COURBEVOIE

	750832701	EHPAD	LA GARENNE	920029105	LA GARENNE COLOMBES
		EHPAD	SAINT JOSEPH	920800794	CLAMART
	920812070	EHPAD	LE SEQUOIA	920812088	CHATENAY MALABRY
	920022878	EHPAD	LE CLOS DES MEUNIERES	920006129	BAGNEUX
	920022449	EHPAD	LA JONCHERE	920006889	RUEIL-MALMAISON
	920002995	EHPAD	VILLA GARLANDE	920815750	BAGNEUX
ETB SOCIAL COMMUNAL LARMEROUX	920001294	EHPAD	LARMEROUX	920710423	VANVES
MAISON DE RETRAITE STE EMILIE	920001302	EHPAD	SAINT-EMILIE	920710431	CLAMART
MAISON DE RETRAITE COMMUNALE	920001351	EHPAD	FONDATION AULAGNIER	920710621	ASNIERES SUR SEINE
		SSIAD PA	FONDATION AULAGNIER	920815115	ASNIERES SUR SEINE
MAISON DE RETRAITE DE SCEAUX	920001401	EHPAD	MARGUERITE RENAUDIN	920710753	SCEAUX
ISATIS	940017304	EHPAD	LA MAISON DES POETES	920022571	MALAKOFF
		EHPAD	SAINTE MARTHE	920712569	BOIS COLOMBES
ASSOCIATION "LES RESIDENCES ST BENOIT"	140002809	EHPAD	RESIDENCE ST BENOIT	920003571	BOULOGNE BILLANCOURT
CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES	920009909	EHPAD	JEAN ROSTAND (CHI)	920804077	SEVRES
		EHPAD	LELEGARD	920710746	SAINT CLOUD
FONDATION LÉOPOLD BELLAN	750720609	EHPAD	RESIDENCE DE RETRAITE LEOPOLD BELLAN	920710712	BOIS COLOMBES
C.A.S.H. DE NANTERRE	920110020	SSIAD PA	SSIAD CHRSLD (CASH)	920007929	NANTERRE
		EHPAD	CASH	920809803	NANTERRE

Entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2019 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
DOMUSVI	920000163	EHPAD	TIERS TEMPS SURESNES	920000148	SURESNES
	920003035	EHPAD	AZUR	920003043	COLOMBES
	920011798	EHPAD	LES ADRETS	920011848	CLICHY LA GARENNE
		EHPAD	MEDICIS	920017639	ASNIERES SUR SEINE
	750014839	EHPAD	ISIS	920814621	GARCHES
		EHPAD	MEDICIS	920012168	VANVES

	920014248	EHPAD	RABELAIS	920014289	ASNIERES SUR SEINE
	920019569	EHPAD	RESIDENCE DU PARC	920019429	MEUDON
	920029014	EHPAD	ALPHONSE DAUDET	920020559	CLAMART
		EHPAD	L'EMPEREUR	920022399	GARCHES
	920024866	EHPAD	LES MARINES	920024874	ASNIERES SUR SEINE
	740013701	EHPAD	LONGCHAMP	920026366	SAINT CLOUD
	920026457	EHPAD	MEDICIS	920026465	SEVRES
	920025517	EHPAD	LE CAP	920300118	BOIS COLOMBES
	920002235	EHPAD	VILLA CAROLINE	920804887	GENNEVILLIERS
	920027463	EHPAD	VILLA DES SOURCES	920810470	VILLE D'AVRAY
	920025087	EHPAD	THEMIS JEAN ROSTAND	920812047	CHATENAY MALABRY
	920807849	EHPAD	ESTEREL	920815396	COLOMBES
	750038069	SSIAD PA	SSIAD DOMUSVI	920015039	BOIS COLOMBES
ARPAVIE	920030186	EHPAD	CHAMPFLEURY	920802162	SEVRES
		EHPAD	LES TERRASSES	920803467	MEUDON
		EHPAD	NADAR DE LA PAGERIE	920808508	RUEIL-MALMAISON
		EHPAD	SAINTE-LUCIE	920813011	ISSY LES MOULINEAUX
		EHPAD	MARCEL DEVAUD	920005329	COLOMBES
		EHPAD	LES NEUF MUSES	920004439	ISSY LES MOULINEAUX
		EHPAD	ARPAGE LANNELONGUE	920810942	VANVES
		RESIDENCE-AUTONOMIE	RESIDENCE LA VALLEE	920710811	BOURG-LA-REINE
		RESIDENCE-AUTONOMIE	RESIDENCE LE VAL CONTENT	920040201	FONTENAY-AUX-ROSES
		RESIDENCE-AUTONOMIE	RESIDENCE MARIE NODIER	920712064	FONTENAY-AUX-ROSES
		RESIDENCE-AUTONOMIE	RESIDENCE CAMILLE CARTIER	920711942	GENNEVILLIERS
		RESIDENCE-AUTONOMIE	RESIDENCE DU PARC	920813896	ISSY-LES-MOULINEAUX

		RESIDENCE-AUTONOMIE	RESIDENCE THEOPHILE GAUTIER	920807450	MONTROUGE
		RESIDENCE-AUTONOMIE	RESIDENCE LA VANNE	920810918	MONTROUGE
		RESIDENCE-AUTONOMIE	DOMAINE DE LA COTE NOIRE	920040466	RUEIL-MALMAISON
		RESIDENCE-AUTONOMIE	RESIDENCE LES TARATRES	920803673	RUEIL-MALMAISON
		RESIDENCE-AUTONOMIE	RESIDENCE MARTIGNON	920805298	RUEIL-MALMAISON
		RESIDENCE-AUTONOMIE	RESIDENCE LES HEURES CLAIRES	920711793	SAINT-CLOUD
		RESIDENCE-AUTONOMIE	RESIDENCE LES JOURS HEUREUX	920804143	SAINT-CLOUD
MAISONS DE FAMILLE	920022068	EHPAD	LES VALLEES	920022118	COLOMBES
	920024528	EHPAD	VILLA CONCORDE	920803103	ASNIERES SUR SEINE
	920019189	EHPAD	LA ROSERAIE	920803921	COLOMBES
NOBLE AGE	920004579	EHPAD	GER'HOME	920000155	COURBEVOIE
	920024254	EHPAD	LA VILLA D'EPIDAURE	920812062	GARCHES
	920002896	EHPAD	ARCADE	920814399	FONTENAY-AUX-ROSES
FONDATION CAISSES D'EPARGNE POUR LA SOLIDARITE	750000218	EHPAD	LES VIGNES	920015609	NANTERRE
		EHPAD	LES 4 SAISONS	920022928	LE PLESSIS ROBINSON
MAISON DE RETRAITE DE SURESNES	920001286	EHPAD	RESIDENCE LA CHESNAYE	920710415	SURESNES
SOC GESTION RESIDENCE FAIENCERIE	920001138	EHPAD	LA FAIENCERIE	920460060	SCEAUX
RESIDENCE VERDIER	920001427	EHPAD	MADELEINE VERDIER	920710845	MONTROUGE

Entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2020 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
SA MAISON DE RETRAITE MOLIERE	920000106	EHPAD	MAISON MOLIERE	920803855	BOURG LA REINE
GCSMS DE L'UNION BELGE	920023058	EHPAD	UNION BELGE	920800828	COURBEVOIE
ASS FOYER EMILIE DE RODAT	920001393	EHPAD	EMILIE DE RODAT	920710738	RUEIL-MALMAISON

EHPAD LA MERIDIENNE	920001559	EHPAD	RESIDENCE LA MERIDIENNE	920711629	VILLENEUVE LA GARENNE
FONDATION DES DIACONESSES	780020715	EHPAD	LES CHENETS	920807468	COURBEVOIE
		EHPAD	MAISON DE RETRAITE PROTESTANTE	920710357	NANTERRE
		EHPAD	LE CHATELET	920710704	MEUDON
SAS GROUPE GB BANDOL	830007258	EHPAD	CASTEL REGINA	920814522	BOURG LA REINE
REPOTEL	910002658	EHPAD	REPOTEL	920710670	ISSY LES MOULINEAUX
	920718004	EHPAD	REPOTEL	920711967	GENNEVILLIERS
ASSOCIATION COURBEVOIE ALZHEIMER	920010188	AJ AUTONOME	ACCUEIL DE JOUR LA BUISSONIERE	920010378	COURBEVOIE
INSTITUT LANNELONGUE	920000478	AJ AUTONOME	ACCUEIL DE JOUR ODILON LANNELONGUE	920005279	VANVES
ASSOCIATION MAISON SOIN ET REPOS	750049322	EHPAD	MAISON DE SOINS ET REPOS	920026556	VANVES

Entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2021 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
ADEF	940004088	EHPAD	LA MAISON DES CYTISES	920006798	GENNEVILLIERS
		EHPAD	L'ERABLE ARGENTE	920015559	CLAMART
ASSOC HUMANIS	920002722	EHPAD	LA CHARTRAINE	920811304	ANTONY
		SSIAD PA	SSIAD ESA	920029493	ANTONY
	920002987	EHPAD	FONTAINE	920815610	ASNIERES SUR SEINE
ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT	750056368	SSIAD PA	SSIAD SAINTE ANNE D'AURAY	920025343	CHATILLON
		EHPAD	SAINTE GENEVIEVE	920710852	NANTERRE
		EHPAD	STE ANNE D'AURAY	920711298	CHATILLON
VILLA BEAUSOLEIL	920002110	EHPAD	VILLA BEAU SOLEIL	920017308	CHAVILLE
		EHPAD	VILLA BEAU SOLEIL	920803996	MONTROUGE
A PLUS SANTE	920026481	EHPAD	LA TOURNELLE	920026481	LA GARENNE COLOMBES
ETB PUBLIC AUTONOME LES MARRONNIERS	920000866	SSIAD PA	SSIAD LEVALLOIS PERRRET	920003647	LEVALLOIS PERRRET
		EHPAD	MAISON DE RETRAITE DES MARRONNIERS	920710696	LEVALLOIS PERRRET
FONDATION LAMBRECHTS	920710647	EHPAD	MAISON DE RETRAITE LAMBRECHTS	920710399	CHATILLON

FONDATION ROGUET DE CLICHY	920710654	EHPAD	ROGUET	920809811	CLICHY LA GARENNE
SARL ASHPA	930025515	EHPAD	SOLEMNES	920021268	COURBEVOIE
ET.SOC.COM.MAISRETR.DE NEUILLY	920000528	EHPAD	MAISON DE RETRAITE SOYER	920006772	NEUILLY SUR SEINE
			ROGER TEULLE	920710860	NEUILLY SUR SEINE

Entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2022 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
OMEGA'AGE GESTION	750819526	EHPAD	ARPAGE KLESIA	920006863	LEVALLOIS PERRET
MAISON DE RETRAITE DU PARC	920001278	EHPAD	RESIDENCE DU PARC	920710381	FONTENAY-AUX-ROSES
ALMAGE	920019759	EHPAD	LA BRUYERE	920019098	RUEIL-MALMAISON
SARL BORONIS	920026499	EHPAD	VILLA BORGHESE	920026507	COURBEVOIE
CENTRE DE GERONTOLOGIE LES ABONDANCES	920808037	SSIAD PA	LES ABONDANCES	920710639	BOULOGNE BILLANCOURT
		EHPAD	SSIAD DES ABONDANCES	920804713	BOULOGNE BILLANCOURT
ONAC	750810152	EHPAD	RESIDENCE DU ROUVRAY	920805025	BOULOGNE BILLANCOURT
COALLIA	750825846	EHPAD	COALLIA	920011749	COLOMBES
CROIX ROUGE	750721334	SSIAD PA	SSIAD CROIX ROUGE FRANÇAISE	920004298	ANTONY
		EHPAD	STE AGNES	920802154	BOULOGNE BILLANCOURT
EMERA	490003670	EHPAD	LE PARC	920025483	CHATILLON
FONDATION COGNACQ-JAY	750720468	EHPAD	FONDATION COGNACQ-JAY	920803699	RUEIL-MALMAISON
HOPITAL DEPART. STELL RUEIL	920110053	EHPAD	JULES PARENT (STELL)	920803681	RUEIL-MALMAISON
LA VIE ACTIVE	620110650	EHPAD	LA CHAMADE	920025202	NANTERRE
MAISON DE RETRAITE LASSERRE	920001385	EHPAD	LASSERRE	920710688	ISSY LES MOULINEAUX
ORDRE DE MALTE	920001260	EHPAD	FERRARI	920710373	CLAMART
S.A. RESIDENCE DE LA TOUR D'AUVERGNE	920001930	EHPAD	LA TOUR D'AUVERGNE	920803301	COLOMBES
SAS HELIOS SANTE	130013568	EHPAD	HIPPOCRATE	920003944	CHATENAY MALABRY



ARTICLE 6 :

La programmation peut être révisée chaque année par les autorités de tarification et de contrôle.

ARTICLE 7 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 8 :

La déléguée départementale des Hauts-de-Seine de l'Agence régionale de santé Ile-de-France et le Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, sont chargés de l'exécution du présent arrêté, publié aux Recueils des actes administratifs des préfectures de la région et du département ainsi qu'au bulletin officiel du département des Hauts-de-Seine.

Fait à Paris, le 21 décembre 2016

Fait à Nanterre, le 21 décembre 2016

Le Directeur
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Pour le Président du Conseil départemental des
Hauts-de-Seine,
Le Directeur général adjoint
Responsable du Pôle Solidarité

Signé

Franck VINCENT

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-04-039

Arrêté n° 2017-8 portant programmation 2017-2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les organismes gestionnaires d'établissements et services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles à compétence tarifaire conjointe

ARRÊTÉ N° 2017-8

Portant programmation 2017-2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les organismes gestionnaires d'établissements et services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles à compétence tarifaire conjointe

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
ILE-DE-FRANCE**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

VU la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

VU la loi n°2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016 ;

VU le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 313-11, L. 313-12, L. 313-12-2 et L. 314-2 ;

CONSIDERANT qu'en vertu du V de l'article 58 de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, la programmation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens sur la période 2017-2021 est arrêtée conjointement par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France et le Président du Conseil départemental de l'Essonne ;

CONSIDERANT la date d'échéance des conventions tripartites pluriannuelles des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;

ARRÊTENT :

ARTICLE 1 :

Les organismes gestionnaires d'EHPAD et de Petites Unités de Vie (PUV) ont l'obligation de négocier un CPOM avec l'ARS Ile-de-France et le Conseil départemental entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2021. Le CPOM est conclu pour une durée de 5 ans. Pour chaque gestionnaire, la négociation s'effectue sur une année. Le CPOM prend effet au 1^{er} janvier de l'année qui suit l'année de la négociation.

ARTICLE 2 :

Les CPOM prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les établissements et services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ont une assise départementale.

ARTICLE 3 :

Le CPOM porte sur toutes les modalités d'accueil et d'hébergement rattachées à un EHPAD : hébergement permanent, hébergement temporaire, accueil de jour, plateforme d'accompagnement et de répit, pôle d'activités et de soins adaptés, unité d'hébergement renforcée.

ARTICLE 4 :

Les services de soins infirmiers à domicile, incluant le cas échéant une équipe spécialisée Alzheimer à domicile, à compétence tarifaire exclusive du Directeur général de l'Agence régionale de santé, et les Résidences-Autonomie, à compétence tarifaire exclusive du Président du Conseil départemental, peuvent intégrer les CPOM signés par les organismes gestionnaires d'EHPAD et/ou de PUV.

ARTICLE 5 :

Entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2018 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
FONDATION DIACONESSES DE REUILLY	780020715	EHPAD	LES CHENES VERTS	910814508	GIF SUR YVETTE
		EHPAD	RESIDENCE MOSAIQUE	910816024	VILLEMOSON SUR ORGE
COALLIA	750825846	EHPAD	LES LARRIS	910814078	BREUILLET
		AJ AUTONOME	LES LARRIS	910015189	BREUILLET
COLISEE	920018298	EHPAD	L'ERMITAGE	910701762	LONGJUMEAU
	920018348	EHPAD	LE CLOS FLEURI	910800465	DRAVEIL
	920018389	EHPAD	BELLEVUE	910700418	EPINAY SUR ORGE
	910000140	EHPAD	RESIDENCE PRO SANTE EVRY	910000157	BONDOUFLE
ISATIS	940017304	EHPAD	CITADINE	910803477	MASSY
LA VIE ACTIVE	620110650	EHPAD	DU BREUIL	910013978	EPINAY SUR ORGE
MAISON RUSSE	910000751	EHPAD	MAISON RUSSE	910700368	SAINTE GENEVIEVE DES

					BOIS
NOBLE AGE	910813575	EHPAD	ASPHODIA	910813583	YERRES
ORPEA	910019322	EHPAD	LES JARDINS DU LAC	910008358	BRETIGNY SUR ORGE
	920018918	EHPAD	LE PARC DE BELLEJAME	910015015	MARCOUSSIS
	330039819	EHPAD	LE CLOS	910017888	ETRECHY
	750832701	EHPAD	LES GARANCIERES	910019041	LEUDEVILLE
	920018918	EHPAD	LE MOULIN DE L'EPINE	910019488	SAINT VRAIN
		EHPAD	RENE LEGROS	910460088	DOURDAN
	750832701	EHPAD	LES MARRONNIERS	910701416	BOUSSY SAINT ANTOIRE
	750832701	EHPAD	LE VIEUX CHÂTEAU	910701457	CROSNES
	910001007	EHPAD	CHÂTEAU DE CHAMPLATREUX	910701697	SAINTRY
REPOTEL	910000777	EHPAD	REPOTEL BRUNOY	910700426	BRUNOY
	910001031	EHPAD	REPOTEL MARCOUSSIS	910808682	MARCOUSSIS
SARL CHATEAU VILLEMORISON	910001379	EHPAD	CHÂTEAU DE VILLEMORISON	910802289	VILLEMORISON SUR ORGE
SAS RESIDENCE LE CLAIR LOGIS	910016898	EHPAD	LES ETANGS	910805837	MENNECY
UNION MUTUALISTE D'INITIATIVE SANTÉ	910014919	EHPAD	MARCEL PAUL	910810639	FLEURY MEROGIS

Entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2019 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
FRANCE HORIZON	930817739	EHPAD	HIPPOLYTE PANHARD (ex LE PETIT BOIS)	910701507	LE COUDRAY MONTCEAUX
		EHPAD	LES TISSERINS	910805449	EVRY
DOMUSVI	910004548	EHPAD	RESIDENCE DE L'ORGE	910004589	SAINT GERMAIN LES ARPAJON
	910009588	EHPAD	RESIDENCE DE MEDICIS	910009638	VIRY CHATILLON
	910013168	EHPAD	RESIDENCE MEDICIS	910013218	EVRY
	910017326	EHPAD	LES JARDINS DU PLESSIS	910017334	SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
	910000421	EHPAD	EHPAD RESIDENCE GRANGER	910300110	DRAVEIL
	910005248	EHPAD	CHATEAU DRANEM	910700525	RIS ORANGIS
	910005768	EHPAD	LA ROSERAIE	910701804	VIRY CHATILLON
	910001197	EHPAD	LE CENTENAIRE	910800523	PUSSAY
	910001874	EHPAD	LES HAUTES FUTAIES	910811108	SOISY SUR SEINE
	910003078	EHPAD	RESIDENCE BRUNOY	910811736	BRUNOY
910018001	EHPAD	LES JARDINS DE ROINVILLE	910813450	ROINVILLE SOUS DOURDAN	

	910001981	EHPAD	LE COLOMBIER	910813815	CORBREUSE
	910001890	EHPAD	LA FONTAINE DE MEDICIS	910815281	SAINTE GERMAIN LES CORBEIL
EHPAD AMODRU	910000827	EHPAD	AMODRU	910700731	LA FERTE ALAIS
EHPAD HAUTEFEUILLE	910000728	EHPAD	HAUTEFEUILLE	910700244	SAINTE VRAIN
ET.PUBLIC AUTONOME M.DE RETRAITE	910002070	EHPAD	LE MANOIR	910814649	MONTGERON
MAISON DE RETRAITE DEGOMMIER	910000801	EHPAD	DEGOMMIER	910700715	CERNY
MAISON RETRAITE FILE ETOUPE	910000710	EHPAD	FILE ETOUPE	910700236	MONTHLERY
SARL RESIDENCE SOFIA	910009828	EHPAD	RESIDENCE SOFIA	910808807	YERRES
SARL SESAME	910004118	EHPAD	RESIDENCE BALLANCOURT	910004159	BALLANCOURT
SAS CHATEAU DE LA FONTAINE AUX COSSONS	910001148	EHPAD	LA FONTAINE AUX COSSONS	910707785	VAUGRIGNEUSE
SOCIETE PHILANTHROP-IQUE	750720492	EHPAD	FONDATION GUTIERREZ	910701382	BRUNOY
A M A D P A	910808856	SPASAD	MONTGERON	910808641	MONTGERON
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ORSAY	910807502	AJ AUTONOME	LES CROCUS	910014869	ORSAY
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SAVIGNY	910807601	AJ AUTONOME	CENTRE SIMONE DUSSART	910015759	SAVIGNY SUR ORGE

Entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2020 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	COMMUNE	FINESS GEOGRAPHIQUE
ADEF	940000953	EHPAD	LA MAISON DES CLEMATITES	910013879	CORBEIL ESSONNES
		EHPAD	LA MAISON DE LA CHATAIGNERAIE	910013929	LEUVILLE
		EHPAD	LA MAISON DES MEURISIERES	910015148	MORSANG SUR ORGE
		EHPAD	LA MAISON DU CEDRE BLEU	910814557	SAINTE PIERRE DU PERRY
ARPAVIE	920030186	EHPAD	RESIDENCE TOURNEBRIDE	910811116	MEREVILLE
		EHPAD	ARPAGE LOUIS PASTEUR	910002187	CHILLY MAZARIN
		EHPAD	CAMILLE DESMOULINS	910006279	JUVISY
		EHPAD	ARPAGE	910811041	ATHIS-MONS
ASS CHRET INSTITUTION SOC SANTE FRANCE	590035762	EHPAD	DESFONTAINES	910003938	QUINCY SOUS SENART
		EHPAD	SAINTE JOSEPH	910701481	ETAMPES
ASS NOTRE DAME DE L'ESPERANCE	910808864	EHPAD	NOTRE DAME DE L'ESPERANCE	910702224	MILLY LA FORET

ASSOCIATION LE MOULIN VERT	750721029	EHPAD	LE MOULIN VERT	910000231	QUINCY SOUS SENART
		EHPAD	RESIDENCE SAINTE GENEVIEVE	910810795	ATHIS MONS
ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT	940001373	EHPAD	MR SAINTE HELENE	910040062	EPINAY SOUS SENART
SEGA - ETABLISSEMENT PUBLIC DÉPARTEMENTAL	910020510	EHPAD	EHPAD GENEVIEVE LAROQUE	910019462	MORANGIS
		EHPAD	EHPAD LOUISE MICHEL	910019470	COURCOURONNES
KORIAN	750056335	EHPAD	LES COTEAUX DE L'YVETTE	910019025	BURES SUR YVETTE
		EHPAD	LES JARDINS DE SERENA	910813120	CHAMPCUEIL
	910000959	EHPAD	LE GATINAIS	910701580	MAISSE
	910000967	EHPAD	LE PAVILLON FLORE	910701614	MONTGERON
	910001726	EHPAD	KORIAN CHÂTEAU DE LORMOY	910806074	LONGPONT SUR ORGE
	910015288	EHPAD	TAMIAS	910806215	QUINCY SOUS SENART
MAISON RETRAITE DE CHARAINTRU	910000819	EHPAD	CHARAINTRU	910700723	SAVIGNY SUR ORGE
SAS SOCIETE DE GESTION RESIDENCE MASSY	750014219	EHPAD	RESIDENCE DE MASSY	910040112	MASSY

Entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2021 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
ASS RES RETRAITE CINEMA ET SPECTACLE	920019379	EHPAD	CINEMA ET SPECTACLE	910700319	VIGNEUX
ASSOCIATION JEAN LACHENAUD	830013678	EHPAD	LA MARTINIERE	910016377	SACLAY
CCAS SAINT MICHEL SUR ORGE	910807585	EHPAD	LES GROUETTES	910002427	SAINT MICHEL SUR ORGE
EHPAD LA PIE VOLEUSE	910000736	EHPAD	LA PIE VOLEUSE	910700293	PALaiseau
SAS LES TILLEULS	910001015	EHPAD	LES TILLEULS	910701713	SOISY SUR SEINE
LES PARENTÈLES	910014679	EHPAD	LES PARENTELES	910005859	LA VILLE DU BOIS
MAISON DE RETRAITE LEON MAUGE	910000744	EHPAD	LEON MAUGE	910700327	VERRIERES LE BUISSON
SA "LES CEDRES"	910002120	EHPAD	LES CEDRES	910815018	SAVIGNY SUR ORGE
SA EXPLOITATION D'ANGERVILLIERS	910001940	EHPAD	LE VILLAGE	910813138	ANGERVILLIERS
SA VILLA MON REPOS	910000975	EHPAD	RESIDENCE MELAVIE	910701622	MONTGERON
SARL RESIDENCE DU PLATEAU	450018635	EHPAD	RESIDENCE DU PLATEAU	910019058	ATHIS MONS
SNC "LE MANOIR"	910000983	EHPAD	LE MANOIR	910701663	RIS ORANGIS

EHPAD FORET SEQUIGNY	910001858	EHPAD	LA FORET DE SEQUIGNY	910810803	SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
-----------------------------	-----------	-------	----------------------	-----------	---------------------------

Entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2022 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
ASSOCIATION DE GESTION DE L'HOPITAL	910000033	EHPAD	LES MAGNOLIAS	910015809	BALLAINVILLIERS
CENTRE HOSPITALIER D'ARPAJON	910110014	EHPAD	EHPAD LE VILLAGE DU PAYS DE CHATRES	910800945	ARPAJON
CENTRE HOSPITALIER LONGJUMEAU	910110055	EHPAD	EHPAD LES MYOSOTIS	910701853	LONGJUMEAU
CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN	910002773	EHPAD	EHPAD GALIGNANI (CH de CORBEIL)	910800978	CORBEIL ESSONNES
CH SUD ESSONNE-DOURDAN-ETAMPES	910019447	EHPAD	EHPAD JEAN SARRAN	910040054	DOURDAN
		EHPAD	HPAD DU PETIT ST MARS	910800929	ETAMPES
EURL LA RESIDENCE DU BOIS	910000652	EHPAD	RESIDENCE DU BOIS	910460096	VERRIERES LE BUISSON
FEDERATION D'ENTRAIDE SOCIALE	130029549	EHPAD	RESIDENCE SAINT CHARLES	910460104	VERRIERES LE BUISSON
GROUPE AGE PARTENAIRE	910002138	EHPAD	LE CERCLE DES AINES	910815026	EPINAY SUR ORGE
SA "LE BOIS JOLI"	910000918	EHPAD	LE BOIS JOLI	910701515	GRIGNY
SA DOMAINE DE LA CHALOUETTE	910001924	EHPAD	LA CHALOUETTE	910812544	MORIGNY CHAMPIGNY
SARL LA GENTILHOMIERE	910002708	EHPAD	LA GENTILHOMIERE	910805621	BOUSSY SAINT ANTOIRE

ARTICLE 6 :


La programmation peut être révisée chaque année par les autorités de tarification et de contrôle.

ARTICLE 7 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 8 :

Le délégué départemental de l'Essonne de l'Agence régionale de santé Ile-de-France et le Président du Conseil départemental de l'Essonne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté, publié aux recueils des actes administratifs de la Région et du Département et au bulletin officiel du département de l'Essonne.



Fait à Paris, le 4 janvier 2017

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Fait à Evry, le 4 janvier 2017

Le Président du Conseil départemental de l'Essonne

Signé

François DUROVRAY

Agence régionale de santé

IDF-2016-12-16-014

Arrêté n°2016- 521et Arrêté n°2016-PESMS-504 portant programmation 2017-2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les organismes gestionnaires d'établissements et de services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles à compétence tarifaire conjointe

ARRÊTÉ N°2016- 521

ARRÊTÉ N°2016-PESMS-504

Portant programmation 2017-2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les organismes gestionnaires d'établissements et de services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles à compétence tarifaire conjointe

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE

ILE-DE-FRANCE

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

VU la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

VU la loi n°2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016 ;

VU le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 313-11, L. 313-12, L. 313-12-2 et L. 314-2 ;

CONSIDERANT qu'en vertu du V de l'article 58 de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, la programmation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) sur la période 2017-2021 est arrêtée conjointement par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France et le Président du Conseil départemental des Yvelines ;

CONSIDERANT la date d'échéance des conventions tripartites pluriannuelles des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;

ARRÊTENT :

ARTICLE 1 :

Les organismes gestionnaires d'EHPAD et de Petites Unités de Vie (PUV) ont l'obligation de négocier un CPOM avec l'Agence régionale de santé Ile-de-France et le Conseil départemental entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2021. Le CPOM est conclu pour une durée de 5 ans. Pour chaque gestionnaire, la négociation s'effectue sur une année. Le CPOM prend effet au 1^{er} janvier de l'année qui suit l'année de la négociation.

ARTICLE 2 :

Les CPOM prévus au IV ter de l'article L. 313-12 et à l'article L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les établissements et services mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ont une assise départementale.

ARTICLE 3 :

Le CPOM porte sur toutes les modalités d'accueil et d'hébergement rattachées à un EHPAD (hébergement permanent, hébergement temporaire, accueil de jour, plateforme d'accompagnement et de répit, pôle d'activités et de soins adaptés, unité d'hébergement renforcée).

ARTICLE 4 :

Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), incluant le cas échéant une équipe spécialisée Alzheimer à domicile, à compétence tarifaire exclusive du Directeur général de l'Agence régionale de santé, et les Résidences-Autonomie, à compétence tarifaire exclusive du Président du Conseil départemental, peuvent intégrer les CPOM signés par les organismes gestionnaires d'EHPAD et/ou de PUV.

ARTICLE 5 :

Entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2018 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
ARPAVIE	920030186	EHPAD	JULIETTE VICTOR	780822052	JOUY EN JOSAS
			LES TILLEULS	780823795	LE PECQ SUR SEINE
			LE CLOS DES PRIES	780824876	VERNOUILLET
FONDATION LÉOPOLD BELLAN	750720609	EHPAD	FONDATION LEOPOLD BELLAN	780018792	MANTES LA JOLIE
		EHPAD	LE CENTRE DE GERONTOLOGIE	780700803	MAGNANVILLE
		EHPAD	LEOPOLD BELLAN	780700902	SEPTEUIL
		EHPAD	FONDATION LEOPOLD BELLAN		MONTESSON
		SSIAD PA	FONDATION LEOPOLD BELLAN	780823613	MAGNANVILLE
HOPITAL DE HOUDAN	780130027	EHPAD	HOPITAL DE HOUDAN	780800587	HOUDAN
		SSIAD PA	HOUDAN	780824595	HOUDAN
HOPITAL GERONTOLOGIQUE ET MEDICO-SOCIAL DE PLAISIR	780110037	EHPAD	HOPITAL GERONTOLOGIQUE ET MEDICO-SOCIAL DE PLAISIR-GRIGNON	780805966	PLAISIR
HOPITAL INTERCOMMUNAL DE MEULAN LES MUREAUX	780002697	EHPAD	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE MEULAN/LES MUREAUX	780800306	MEULAN
MUTUELLE RATP	750003527	EHPAD	LA MARECHALERIE "MUTUELLE RATP"	780701645	LA QUEUE LES YVELINES
MAISONS DE FAMILLE	920019189	EHPAD	LE CHATEAU DE CHAMBOURCY	780825295	CHAMBOURCY
	780021069	EHPAD	LES EAUX VIVES	780826277	SAINT REMY LES CHEVREUSE
INSTANCE DE COORDINATION	780003208	AJ AUTONOME	LE CATALPA	780003299	RAMBOUILLET

SUD YVELINES					
ASS GESTION CENTRE GERIATRIE PORTE VERTE	780808614	AJ AUTONOME	CM DE LA PORTE VERTE	780003349	VERSAILLES

Entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2019 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
ASSOCIATION DE GESTION MAISON NOTRE DAME	780016911	EHPAD	NOTRE DAME	780701637	LE PECQ SUR SEINE
ASSOCIATION LE REFUGE DES CHEMINOTS	750812844	EHPAD	GEORGES ROSSET	780701652	RAMBOUILLET
SCIC VERSAILLES GRAND AGE	780803649	EHPAD	LEPINE VERSAILLES	780700688	VERSAILLES
		SSIAD PA	CCAS	780826194	VERSAILLES
CCAS DU CHESNAY	780803755	EHPAD	LES CHENES D'OR	780804803	LE CHESNAY
		SSIAD PA	CCAS	780807939	LE CHESNAY
CENTRE DE GERONTOLOGIE ET D'ACCUEIL SPECIALISE PHILIPPE DUGUE	780130019	EHPAD	CENTRE DE GERONTOLOGIE ET D'ACCUEIL SPECIALISE DE CHEVREUSE	780804035	CHEVREUSE
		SSIAD PA	CGAS CHEVREUSE	780824579	CHEVREUSE
CROIX ROUGE	750721334	EHPAD	CHAMPSFLEUR	780700894	LE MESNIL LE ROI
		EHPAD	STEPHANIE	780702676	SARTROUVILLE
		SSIAD PA	CROIX ROUGE	780803342	SARTROUVILLE
LE TILLEUL	780018685	EHPAD	LE TILLEUL	780802021	CHANTELOUP LES VIGNES
ORPEA	920030152	EHPAD	LES LYS	780004669	ROCQUENCOURT
		EHPAD	LA FONTAINE	780006599	MARLY LE ROI
		EHPAD	VAL DE SEINE	780823332	VAUX SUR SEINE
		EHPAD	LA CERISAIE	780823357	POIGNY LA FORET
		EHPAD	SAINTE REMY	780824884	SAINTE REMY LES CHEVREUSE
		EHPAD	RESIDENCE ORPEA	780022752	BUHELAY
		EHPAD	VILLA DES AINES	780018560	BONNIERES SUR SEINE
PETITES SŒURS DES PAUVRES	780016762	EHPAD	MA MAISON	780000220	VERSAILLES
PHILOGERIS RESIDENCES	780000915	EHPAD	MON REPOS	780701769	SARTROUVILLE
SAS LA ROSERAIE	780804852	EHPAD	LA ROSERAIE	780802468	CROISSY SUR SEINE

Entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2020 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
2I INTER INVESTISSEMENTS	780809166	EHPAD	REPOTEL	780802138	MAUREPAS
	780021309		REPOTEL	780823928	VOISINS LE BRETONNEUX
DOMUSVI	750038069	SSIAD PA	SAS CONCIERGERIES DOMUSVI	780018990	VERSAILLES
	750038069	SSIAD PA	DOSMUSVI - ELEUSIS	780020731	POISSY
	750830747	EHPAD	LA FONTAINE MEDICIS	780825675	MANTES LA VILLE
	780000907	EHPAD	RESIDENCE MEDICIS	780701744	SARTROUVILLE
	780000980	EHPAD	MONTBUISSON	780801718	LOUVECIENNES
	780001004	EHPAD	LES JARDINS MEDICIS	780801742	MEZY SUR SEINE
	780001517	EHPAD	LE CLOS SAINT JEAN	780001731	GARGENVILLE
	780002630	EHPAD	SAINT GERMAIN	780700456	SAINT GERMAIN EN LAYE
	780010419	EHPAD	LA TOUR	780823415	CONFLANS SAINTE HONORINE
	780018826	EHPAD	RESIDENCE DU PARC	780018826	MAISONS LAFFITTE
	780020665	EHPAD	SIMON VOUET	780020665	LE PORT MARLY
	780823183	EHPAD	LE PARC DE MONTFORT	780823191	MONTFORT L'AMAURY
	920024767	EHPAD	ELEUSIS	780824959	POISSY
	740010749	EHPAD	LES JARDINS MEDICIS	780006508	AUBERGENVILLE
	780001152	EHPAD	ANDRESY	780823100	ANDRESY
	780001202	EHPAD	L'ERMITAGE	780824348	CHEVREUSE
	780001202	EHPAD	EHPAD DVD	780700456	NOISY LE ROI
FONDATION CAISSE D'EPARGNE POUR LA SOLIDARITE	780004289	EHPAD	LE BON ACCUEIL - JULIEN QUET	780700860	MONTFORT L'AMAURY
HOPITAL DE MANTES	780110011	EHPAD	CENTRE HOSPITALIER "FRANÇOIS QUESNAY"	780020087	MANTES LA JOLIE
ISATIS	940017304	EHPAD	ISATIS	780011359	VERNOUILLET
MUTUELLE GENERALE DE L'EDUCATION NATIONALE	750005068	EHPAD	CENTRE NATIONAL DE GERIATRIE "DENIS FORESTIER"	780000238	LA VERRIERE
SA SERPAV LA ROSE DES VENTS	780823860	EHPAD	LA ROSE DES VENTS	780823878	VILLENES SUR SEINE
SARL LE PARC	780018180	EHPAD	LE PARC DU DONJON	780018206	HOUILLES
SAS ALBINE	780019584	EHPAD	LES GLYCINES	780701504	CONFLANS SAINTE HONORINE
SNC LE BELVEDERE	780000840	EHPAD	LE BELVEDERE	780701538	MAISONS LAFFITTE
EHPAD PUBLIC AUTONOME d'ABLIS	780000808	EHPAD	ABLIS	780701066	ABLIS

Entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2021 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
ASSOCIATION CHEMIN D'ESPERANCE	750803462	EHPAD	LE VAL DE BIEVRE "ESPERANCE ET ACCUEIL"	780700670	VERSAILLES
ASSOCIATION CHEMIN D'ESPERANCE	750057291	EHPAD	LE FORT MANOIR	780701595	LE MESNIL SAINT DENIS
CENTRE HOSPITALIER DE RAMBOUILLET	780110052	SSIAD PA	RAMBOUILLET	780001541	RAMBOUILLET
		EHPAD	CENTRE HOSPITALIER DE RAMBOUILLET	780803995	RAMBOUILLET
EHPAD INTERCOMMUNAL DE SARTROUVILLE	780000782	EHPAD	LES OISEAUX	780700969	SARTROUVILLE
KORIAN	250015658	EHPAD	KORIAN HAMEAU DU ROY	780822466	LE CHESNAY
	780000105	EHPAD	KORIAN VILLA PEGASE	780826038	MAISONS LAFFITTE
	780017711	EHPAD	KORIAN LES LILAS	780823373	CARRIERES SOUS POISSY
	780822144	EHPAD	LE VAL D'ESSONNE	780823654	MAUREPAS
	780826236	EHPAD	KORIAN QUIETA	780826244	MONTIGNY LE BRETONNEUX
	910005909	EHPAD	KORIAN LES SAULES	780823084	GUYANCOURT
	920000395	EHPAD	KORIAN LE CŒUR VOLANT	780804845	LOUVECIENNES
	920000395	EHPAD	KORIAN L'ILE DE MIGNEAUX	780823423	POISSY
	920000395	EHPAD	CLAIRE-FONTAINE	780824082	CLAIREFONTAINE EN YVELINES
	780021069	EHPAD	KORIAN MANDOLINE	780824256	CHATOU
	60008299	EHPAD	KORIAN LE PARC DE L'ABBAYE	780011359	SAINT CYR L'ECOLE
	750056335	EHPAD	CHATEAU LA COULDRE	780022356	MONTIGNY LE BRETONNEUX
	750056335	EHPAD	KORIAN LE PARC DES DAMES	780022877	SAINT GERMAIN EN LAYE
SAS CASTEL FLEURI	780000998	EHPAD	LE CASTEL FLEURI	780801726	MAISONS LAFFITTE
NOBLE AGE	440045680	EHPAD	MARCONI	780006458	CHATOU
	780826509	EHPAD	LA VILLA D'EPIDAURE	780000204	LA CELLE SAINT CLOUD
SA E.R.P.G.	780020095	EHPAD	LE RELAIS TENDRESSE	780824942	GAZERAN

Entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021, les organismes gestionnaires ci-dessous négocieront un CPOM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2022 :

NOM DU GESTIONNAIRE	FINESS JURIDIQUE	CATEGORIE ESMS	RAISON SOCIALE ESMS	FINESS GEOGRAPHIQUE	COMMUNE
ACPPA	690033899	EHPAD	LE SOURIRE	780822110	CARRIERES SOUS POISSY
ASSOCIATION MAISON DE RETRAITE LES DAMES AUGUSTINES	780000899	EHPAD	LES DAMES AUGUSTINES	780701710	SAINT GERMAIN EN LAYE
ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT	940001373	SSIAD PA	ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT	780017992	LOUVECIENNES
		EHPAD	SAINT JOSEPH	780700845	LOUVECIENNES
		EHPAD	SAINT LOUIS	780700746	VERSAILLES
ASSOCIATION SAINT AUGUSTIN	780804456	EHPAD	LES SŒURS AUGUSTINES	780800736	VERSAILLES
CENTRE HOSPITALIER DE POISSY SAINT GERMAIN	780001236	EHPAD	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE POISSY SAINT GERMAIN	780800876	POISSY
		SSIAD PA	POISSY	780822706	POISSY
CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES	780110078	EHPAD	HYACINTHE RICHAUD	780700985	VERSAILLES
CENTRE HOSPITALIER DE LA MAULDRE	780130035	EHPAD	HOPITAL DE JOUARS PONTCHARTRAIN	780804043	JOUARS PONTCHARTRAIN
EHPAD PUBLIC AUTONOME DE CONFLANS SAINTE HONORINE	780000790	EHPAD	EHPAD RICHARD	780701041	CONFLANS SAINTE HONORINE
		SSIAD PA	EHPAD RICHARD	780802245	CONFLANS SAINTE HONORINE
LE CENTRE DE GERONTOLOGIE « LES AULNETTES »	780000816	EHPAD	LES AULNETTES	780701082	VIROFLAY
SARL LE BEL AIR	780000923	EHPAD	LE BEL AIR	780701785	THIVERVAL GRIGNON
SARL RESIDENCE DES COTEAUX	780002358	EHPAD	LA RESIDENCE DES COTEAUX « LES JARDINS DE CYBELE »	780002408	SAINT GERMAIN EN LAYE
SNC CLEMENCEAU	780826129	EHPAD	CLEMENCEAU	780826137	VERNEUIL SUR SEINE
SNC LE PRIEURE	780826285	EHPAD	LE PRIEURE	780826293	CONFLANS SAINTE HONORINE

ARTICLE 6 :

La programmation peut être révisée chaque année par les autorités de tarification et de contrôle.



ARTICLE 7 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 8 :

Le délégué départemental des Yvelines de l'Agence régionale de santé Ile-de-France et le Président du Conseil départemental des Yvelines, sont chargés de l'exécution du présent arrêté, publié aux Recueils des actes administratifs des préfectures de la région et du département ainsi qu'au bulletin officiel du département des Yvelines.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Fait à Versailles, le 16 décembre 2016

Pour le Président du Conseil départemental des
Yvelines et par délégation,
le Directeur Général Adjoint des Solidarités

Signé

Albert FERNANDEZ

Préfecture de la région d'Ile-de-France

IDF-2017-01-31-001

arrêté portant désignation de M. Didier Lefevre au sein du
conseil économique, social et environnemental régional
d'Ile-de-France



ARRÊTÉ

**modifiant l'arrêté n° 2013303-0001 du 30 octobre 2013
constatant la composition nominative du Conseil économique, social et environnemental
d'Ile-de-France**

**Le Préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite**

- VU** le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 4134-2, R. 4134-1 et R.4134-3 à R.4134-6 ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2013287-0003 du 14 octobre 2013 modifié, relatif à la composition générique du Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2013303-0001 du 30 octobre 2013 modifié, constatant la composition nominative du Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France ;
- VU** la lettre du 26 janvier 2017 par laquelle le secrétaire général de la CFDT Ile-de-France fait part de la désignation de M. Didier LEFEVRE pour siéger au Conseil économique, social et environnemental régional d'Ile-de-France, en remplacement de Mme Marie-Thérèse BUEB ;
- SUR** la proposition du directeur de cabinet ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté du 30 octobre 2013 susvisé est modifié comme suit :

II – Deuxième collège : représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives

Il est constaté la désignation par l'Union régionale CFDT Ile-de-France de M. Didier LEFEVRE en remplacement de Mme Marie-Thérèse BUEB.

/...

ARTICLE 2 : Les autres dispositions du II de l'article 1^{er} de l'arrêté du 30 octobre 2013 susmentionné sont inchangées.

ARTICLE 3 : Le directeur de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 31 janvier 2017

Le Préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-François Carencio', written over a horizontal line.

Jean-François CARENCO